

Séance du 6 Mars 2003

L'an deux mil trois le six mars à 17 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M.Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU, 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, Quatrième Adjoint, Mme Martine CUEFF, Cinquième Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN M. Jacques TILLY

Absents : M. Michel LE ROY, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Romain QUERE,

Procurations : M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF, M. Michel LE ROY à M. André RIOU, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à M. Pierre LE DILAVREC

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 Février 2003

Date de Publication : 11 Mars 2003

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

<u>Objet</u> : Voeu ; Projet de restructuration du réseau de la Banque de France
--

Le Conseil Municipal souligne tout l'intérêt qu'il attache aux services de proximité offerts par la succursale de la Banque de France à MORLAIx.

Le maintien de l'implantation actuelle de la Banque de France à MORLAIx est adapté à l'importance des missions assurées sur place, notamment le secrétariat de Commissions de Surendettement des Particuliers et les missions d'expertise auprès des entreprises.

D'autre part, le maintien de la succursale éviterait, à la fois, des conséquences économiques et sociales en terme de suppression d'emplois et des effets déstructurants, compte tenu des missions d'intérêt général confiées à la Banque de France.

Le Conseil Municipal de Guerlesquin, après en avoir délibéré, par 16 voix pour, et une voix contre,

Demande le maintien de la succursale de la Banque de France à Morlaix.